



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 17.11.09

Scanné le 18 NOV. 2009

09_RES_028

Proposition de résolution

En faveur du soutien à la Compagnie générale de navigation (CGN) afin d'assurer une offre de transport régulière sur le lac Léman et pour maintenir ses unités de la flotte Belle Epoque.

Le GRAND CONSEIL considérant:

- la nécessité de maintenir sur le lac Léman un service de transport régulier et attrayant reliant l'ensemble des populations riveraines de Suisse et de France ;
- la nécessité de développer la complémentarité des transports autour du lac Léman entre le rail, la route et la navigation ;
- que le transport lacustre au moyen de bateaux performants est favorable à la protection de l'environnement ;
- que, par ailleurs, le maintien d'une flotte Belle Epoque rénovée et moins gourmande en énergie non renouvelable contribue au rayonnement touristique de l'arc lémanique

invite le Conseil d'Etat :

- à soumettre sans délai au Grand Conseil un budget pluriannuel d'investissements en faveur de la CGN pour, d'une part, acquérir des bateaux performants et respectueux de l'environnement et, d'autre part, rénover la flotte Belle Epoque;
- à présenter un projet de loi accordant une indemnité annuelle de fonctionnement à la CGN pour une période de quatre ans ; ce projet de loi doit être accompagné d'un contrat de prestations;
- à intervenir principalement auprès du Conseil du Léman et, subsidiairement, auprès des autorités des communes et du département de Haute-Savoie et de la région Rhône-Alpes, pour obtenir une participation substantielle de la France afin d'atteindre les buts rappelés ci-dessus.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Récemment, la presse s'est fait l'écho des difficultés auxquelles la Compagnie générale de navigation sur le lac Léman (CGN) est confrontée pour maintenir un service minimum de transport régulier sur le lac Léman et pour rénover la flotte Belle Epoque des bateaux à vapeur et à propulsion diesel-électrique, qui contribuent très largement au rayonnement touristique de l'arc lémanique dans le monde entier.

La CGN a toujours été soutenue, notamment par les cantons riverains du Valais, de Vaud et de Genève, et par plusieurs communes. Plus récemment, une convention a été signée avec le Département de Haute-Savoie, le Pays d'Evian, la Ville de Thonon-les-Bains et la Communauté des communes du Bas-Chablais, afin de développer le transport lémanique, touristique et public.

Au vu du plafonnement des contributions cantonales, la CGN a malheureusement été amenée à réduire ses prestations.

Par ailleurs, les avantages d'un transport lacustre régulier et attrayant sont multiples. Même si ce type de transport n'est pas en mesure de concurrencer de façon significative le transport routier et par rail, il n'en offre pas moins une alternative intéressante entre plusieurs destinations (par exemple, entre Evian et Lausanne) et acquiert une plus grande importance au vu de la paralysie croissante qui gagne les rives, en raison des bouchons sur les voies autoroutières, et de la saturation croissante du réseau ferroviaire en Suisse.

Il est toutefois à noter que l'usage régulier du bateau par les travailleurs frontaliers est fortement péjoré par des transports publics et des parkings d'échange encore trop peu nombreux le long de la rive française du Léman et l'arrière-pays, et il est important que cette situation soit corrigée pour envisager tout développement du transport lacustre régulier.

De plus, les transports lacustres au moyen de bâtiments performants et peu gourmands en énergies non-renouvelables sont favorables à l'environnement. A cet égard, on peut regretter le choix des nouveaux bâtiments et souhaiter que la future politique d'acquisition soit corrigée. Enfin, toute réduction de l'offre de transport régulier et touristique est dommageable à l'ensemble des populations riveraines, et de nouvelles diminutions seraient totalement inacceptables.

En exploitant la flotte Belle Epoque, constituée de bâtiments à vapeur et à propulsion diesel-électrique, la CGN participe très activement à la présentation touristique de l'arc lémanique. Innombrables sont les publicités, films, présentations touristiques et économiques, séminaires, etc. vantant la région lémanique qui utilisent ce symbole fort que sont ces bateaux. Il est impensable et impossible d'envisager l'avenir de cette région sans ses bateaux Belle-Epoque. Il suffit de les moderniser et d'intégrer à leur machine d'origine tous les dispositifs imaginables permettant de réduire la consommation d'énergie non renouvelable.

La rénovation de plusieurs unités a été rendue possible grâce à la complémentarité du financement entre les pouvoirs publics et les entreprises, et des personnes privées. Ce système de PPP (partenariat public-privé) doit perdurer. Il n'en demeure pas moins que la rénovation de l'ensemble des unités de cette flotte doit être sérieusement planifiée, afin d'éviter l'irréparable, soit le pourrissement dans divers ports.

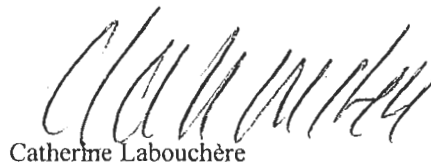
La CGN a d'ores et déjà consenti d'énormes efforts pour maintenir cette flotte, mais le rythme de ces restaurations est trop lent et, pour plusieurs unités, le point de non-retour n'est pas très éloigné. C'est la raison pour laquelle un budget pluriannuel d'investissement, d'une part pour l'acquisition de matériel moderne et performant, et d'autre part pour la rénovation de la flotte Belle Epoque, doit être établi entre toutes les parties. Le Conseil du Léman pourrait jouer le rôle de pilote avec les cantons et les communes riveraines françaises et suisses.

Pour ces motifs, nous vous prions, Mesdames et Messieurs les députés, de soutenir cette résolution en l'adressant sans tarder au Conseil d'Etat.

Nyon et Gland, le 17 novembre 2009



Fabienne Freymond Cantone



Catherine Labouchère

Liste des députés signataires – état au 25 août 2009

Abbet Raphaël 

Aebi Jean-Robert 

Amarelle Cesla 

Amstein Claudine 

Ansermet Jacques 

Apothéoz Stéphanie 

Aubert Mireille 

Baehler Bech Anne 

Ballif Laurent 

Bally Alexis 

Bavaud Sandrine 

Bernhard Maximilien 

Berseth Verena 

Bolay Guy-Philippe 

Bonjour Eric 

Bonny Dominique-Richard 

Borel Bernard 

Borloz Frédéric 

Bottlang-Pittet Jaqueline 

Brélaz François 

Buffat Marc-Olivier 

Buffat Michaël 

Cachin Jean-François 

Calpini Christa 

Capt Gloria 

Chapalay Albert 

Chappuis Laurent 

Chatelain André 

Chevalley Christine 

Chevalley Edna 

Chevalley Isabelle 

Cherix François 

Chollet Jean-Luc 

Chollet Jean-Marc 

Christen Jérôme 

Clot Bertrand 

Cornamusaz Philippe 

Cornaz-Rovelli Valérie 

Courdesse Régis 

De Preux Patrick 

Debluë François 

Décosterd Anne 

Delacour André 

Depoiser Anne-Marie 

Deriaz Philippe 


Desmeules Michel 


Despot Fabienne 


Devaud Grégory 


Dind Claudine 


Dolivo Jean-Michel 


Ducommun Philippe 


Dufour Claude-Eric 


Durussel José 


Duvoisin Ginette 


Epars Olivier 


Fardel Claude-André 


Favez Jean-Michel 

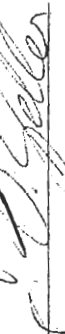
Favrod Pierre-Alain 


Feller Olivier 


Ferrari Yves 


Flora-Guttman Martine 


Freymond Cantone Fabienne 

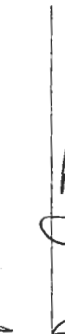
Gaille Pierre-André 


Gay Valotton Michèle 


Gfeller Olivier 


Girardet Lucas 


Gardon Julien 


Glutz Félix 


Golaz Florence 

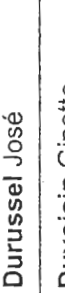
Golaz Olivier 

Gorrite Nuria 

Grandjean Pierre 

Grobéty Philippe 

Grognuz Frédéric 

Guignard Jean 

Liste des députés signataires - état au 25 août 2009

Guignard Pierre	Métraux Béatrice	Reymond Philippe
Haenni Frédéric	Meyer Roxanne	Rochat Nicolas
Haldy Jacques	Miéville Michel	Rod Armand
Haury Jacques-André	Modoux Philippe	Rostan Jacqueline
Hurni Véronique	Monod Alain	Roulet Catherine
Jaquet-Berger Christiane	Montangero Stéphane	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquier Rémy	Mossi Michele	Saugy Roger
Jobin Philippe	Mouquin Michel	Savary Marianne
Jufer-Tissot Nicole	Nicolet Jacques	Schwaab Jean Christophe
Junglaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwaar Valérie
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Schwab Claude
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Silauri Alessandra
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Peters Lise	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Jean-Yves	Venezelos Vassilis
Manzini Pascale	Pidoux Pierre-André	Villa Sylvie
Marendaz André	Poncet Gabriel	Volet Pierre
Martinet Philippe	Randin Philippe	Walther Eric
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Weber-Jobé Monique
Mayor Olivier	Rau Michel	Wehrli Laurent
Maystre Tinetta	Reichen Gil	Wyssa Claudine
Melly Serge	Renaud Michel	Yersin Jean-Robert
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marion Ailette	Zwahlen Pierre